

Organisation de la formation CAFDES

UE et CONTENU	VOLUME HORAIRE				VALIDATION	ECTS
	Cours	TD	Total enseignement	Travail personnel		
DF4 : expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire 196 h théorique + 170 h stage						
UE 4-1 Politiques publiques	60	30	90		Épreuve de dissertation par établissement de formation	12
UE 4-2 Stage				180	Attestation de présence du candidat par l'établissement de formation	6
UE 4-3 Stage				90	Rapport de stage par établissement de formation	3
UE 4-3 Expertise de l'intervention et préconisations		30	30		Épreuve prévue par arrêté (référentiel de certification)	9
UE 4-4 Langue vivante anglais	36	40	76		Épreuve orale par établissement de formation	3
DF2 : Management et gestion des ressources humaines 196 heures théorique						
UE 2-1 Dispositif juridique et administratif du droit du travail	45	15	60		Contrôle écrit de connaissance par l'établissement de formation	8
UE 2-2 Dimension personnelle du management	20	21	41		Épreuve orale par établissement de formation	5
UE 2-3 Management des ressources humaines	75	20	95		Épreuve prévue par arrêté (référentiel de certification)	14

DF3 : Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service

154 heures théorique

UE 3-1 Gestion budgétaire et comptable	20	10	30		Contrôle écrit de connaissance par l'établissement de formation	4
UE 3-2 Gestion logistique et immobilière	12	14	26		Contrôle écrit de connaissance par l'établissement de formation	3
UE 3-3 Gestion financière	36	62	98		Épreuve prévue par arrêté (référentiel de certification)	11

DF1 : Élaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service

154 h théorique + 240 h stage

UE 1-1 Pilotage et méthodologie de projet	30	30	60		Présentation orale de la problématique du mémoire par l'établissement de formation	7
UE 1-2 Stage				155	Attestation de présence du candidat par l'établissement de formation	5
UE 1-3 Stage				85	Attestation de présence du candidat par l'établissement de formation	3
UE 1-4 Préparation d'un mémoire professionnel	30	30	60		Épreuve prévue par arrêté (référentiel de certification)	27
UE 1-5 Mémoire		34	34			